

## **Les gouvernements de l'UE soutiennent une première série de lois pour davantage de produits réparables**

Les gouvernements de l'UE ont soutenu les toutes premières mesures de réparabilité pour les réfrigérateurs malgré l'opposition des fabricants et les hésitations de la Commission européenne. La même approche progressive peut maintenant s'appliquer à d'autres produits populaires, comprennent les ONG.

Les 28 États membres de l'UE se sont mis d'accord sur un nouvel ensemble de lois de fabrication pour rendre les réfrigérateurs et les congélateurs plus faciles à réparer et plus durables. Ce vote, qui a eu lieu le 10 décembre, était le premier du genre pour l'Europe.

Le texte convenu prévoit que les réparateurs doivent pouvoir démonter certaines pièces critiques sans endommager le produit et avec l'utilisation d'outils courants. Les composants des produits sont très souvent collés ensemble ou soudés, ce qui rend le remplacement des pièces défectueuses très difficile.

Les gouvernements ont également suggéré d'appliquer une approche similaire à d'autres produits tels que les machines à laver et les lave-vaisselle, selon plusieurs représentants nationaux consultés par les ONG ECOS et le Bureau européen de l'environnement (BEE).

Cette décision intervient après que les deux ONG aient dénoncé les fortes pressions exercées par les groupes de pression de l'industrie, qui ont incité la Commission européenne à diluer les propositions sur la réparabilité en faveur de la recyclabilité.

"Les gouvernements de l'UE ont refusé de céder aux pressions et ont rétabli des propositions ambitieuses pour stimuler la réparation et la réutilisation des produits blancs : c'est une bonne nouvelle pour les consommateurs et la planète", a déclaré Chloé Fayole d'ECOS.

Toutefois, M. Fayole a déclaré que les règles doivent maintenant être étendues à l'éclairage et aux présentoirs, qui feront l'objet de discussions la semaine prochaine, et à tous les produits à l'avenir.

Commentant pourquoi ces mesures sont si importantes, elle a déclaré :

"Les déchets provenant de l'électronique sont le flux de déchets qui croît le plus rapidement au monde. Permettre aux consommateurs de réparer et de réutiliser tous les produits électroniques est une nécessité et permettra d'économiser des millions de tonnes de ressources naturelles et d'émissions de gaz à effet de serre tout en économisant de l'argent aux consommateurs."

Tout en se félicitant de cette décision, les ONG ont demandé aux organismes de réglementation de mettre autant de pièces de rechange et d'informations sur les réparations que possible à la disposition de tous, y compris les consommateurs, les réparateurs communautaires, les cafés de réparation et autres. Limiter la disponibilité des pièces de rechange et des informations équivaut à limiter la disponibilité des services de réparation, ont-ils dit.

